

**A6 - Organiser les rôles au sein
de la CPTS pour structurer
l'association et faire vivre les projets**



STRUCTURER L'ASSOCIATION

Martina PIROLA

directrice - coordinatrice CPTS





Département 86 -Vienne

Taille 3

89 000 hab

400 ps



Association créé en 2019

Projet de santé - 2021 / 2026

Nouveau projet : 2026/2031



Réseaux locaux et départementaux : projets co-portés

GRAND
CHÂTELLERAULT

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



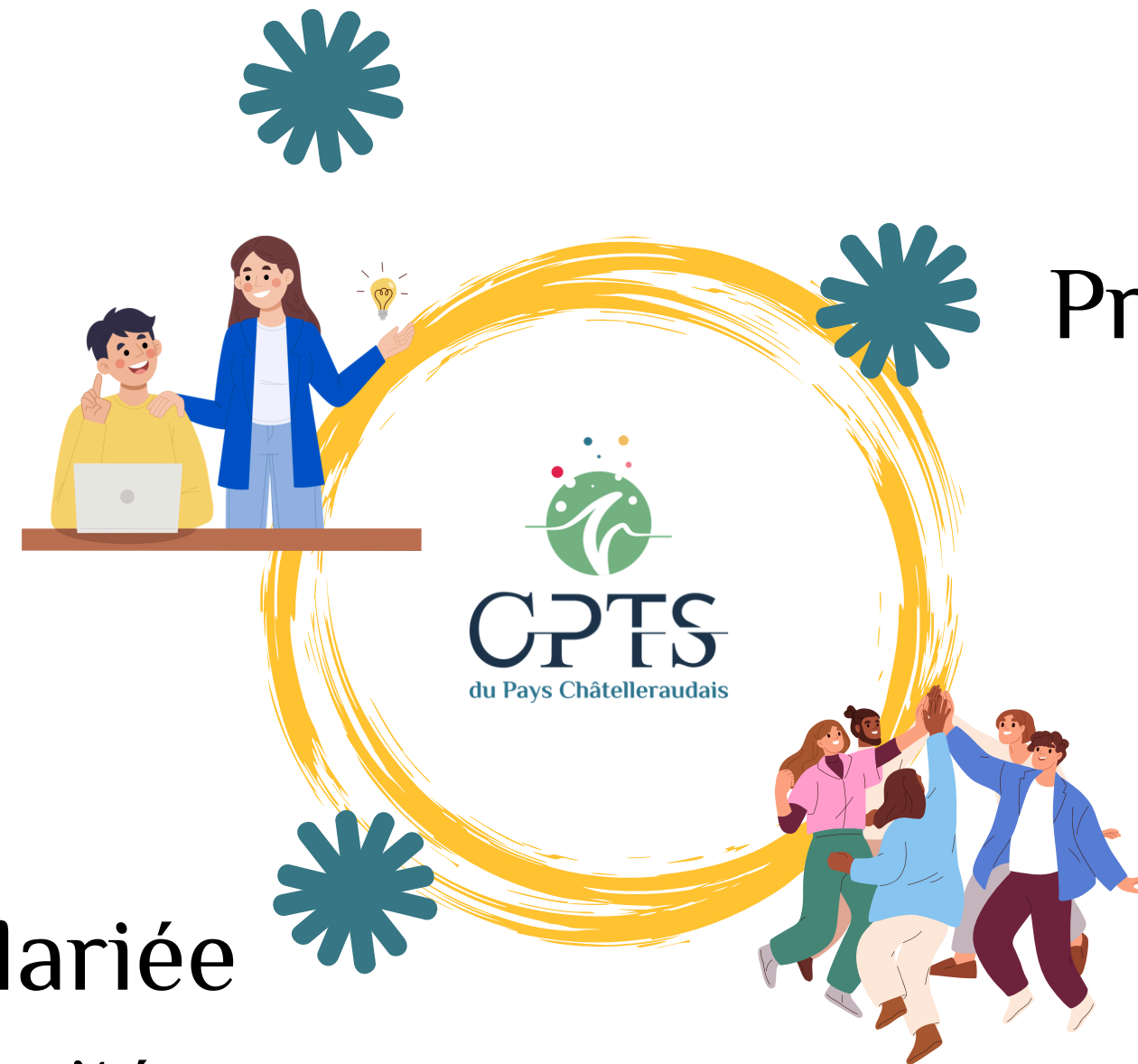
*Cernay



— ” —
Management transversal : comment on fait vivre l'association ?
— ” —

Bureau et CA

Vision et cohérence
Pilotage associatif



Professionnels actifs

Pertinence et ancrage local
Acteurs et porteurs des
projets

Equipe salariée

Continuité et efficacité
Délégation de taches



”

**La gouvernance :
pilier stratégique de la
CPTS !**

”

*“ La gouvernance donne le cap,
assure la cohérence et veille à ce
que la CPTS reste fidèle à sa
mission “*

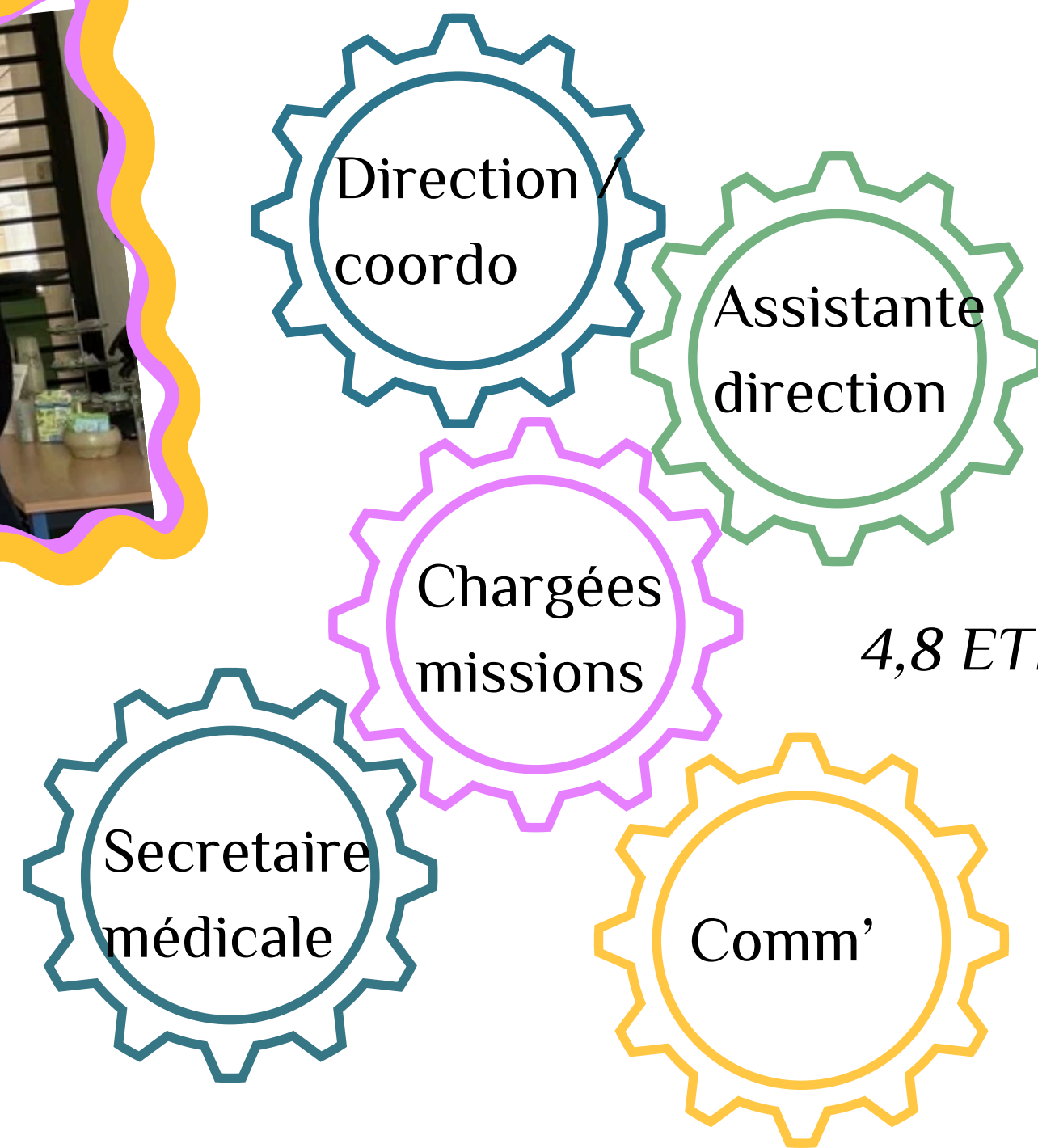
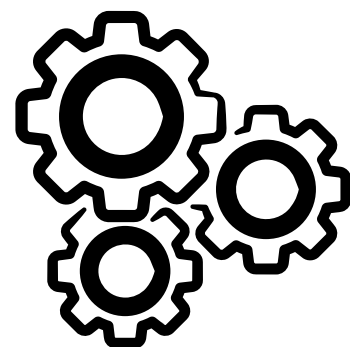
Represenativé
politique

Gestion et Comptabilité

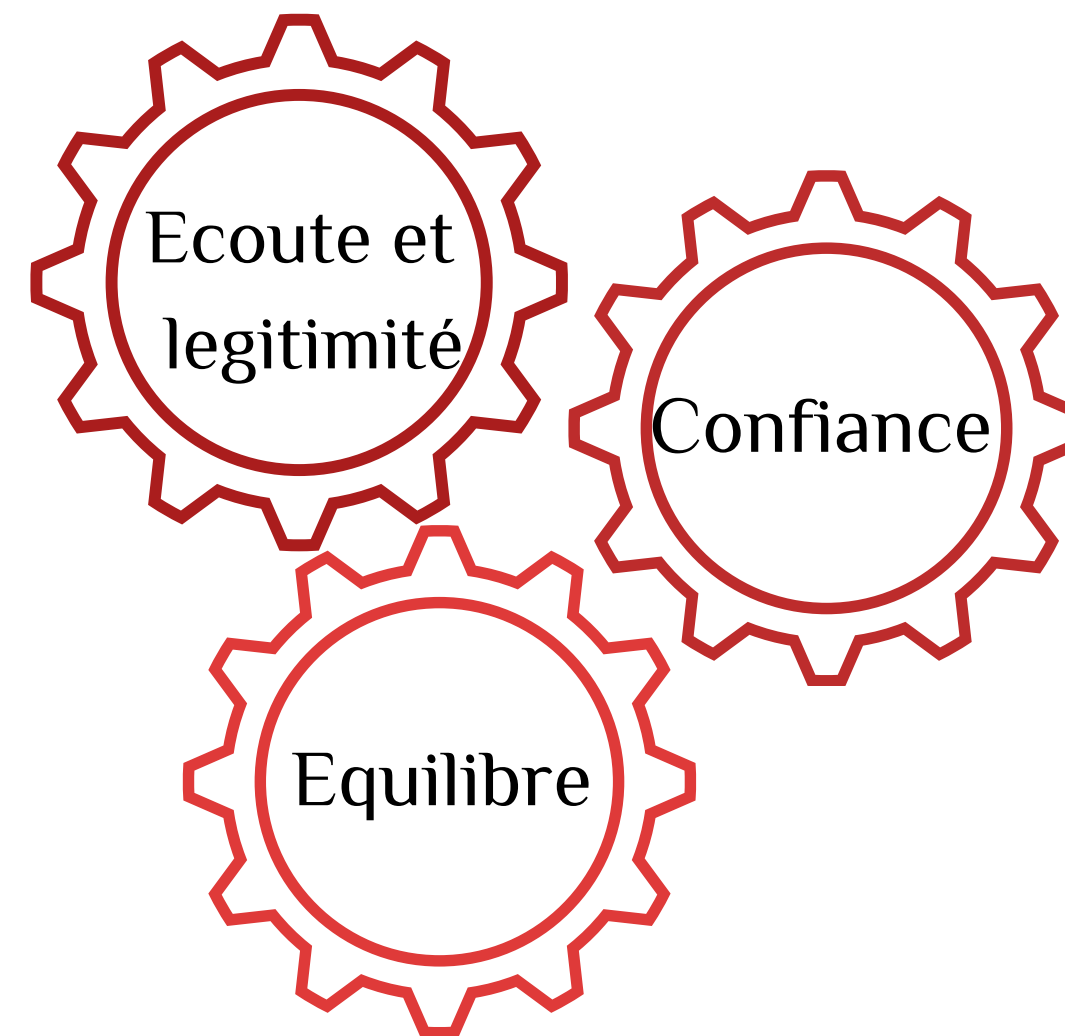
Réssources humaines



— — — — — ” — — — — —
Equipe salariée :
moteur quotidien du projet associatif !
— — — — — ” — — — — —



4,8 ETP + alternance





Sans eux, pas de projets concrets, pas d'impact sur le territoire

”

***Les professionnels et acteurs de santé :
le coeur vivant de l'association !***

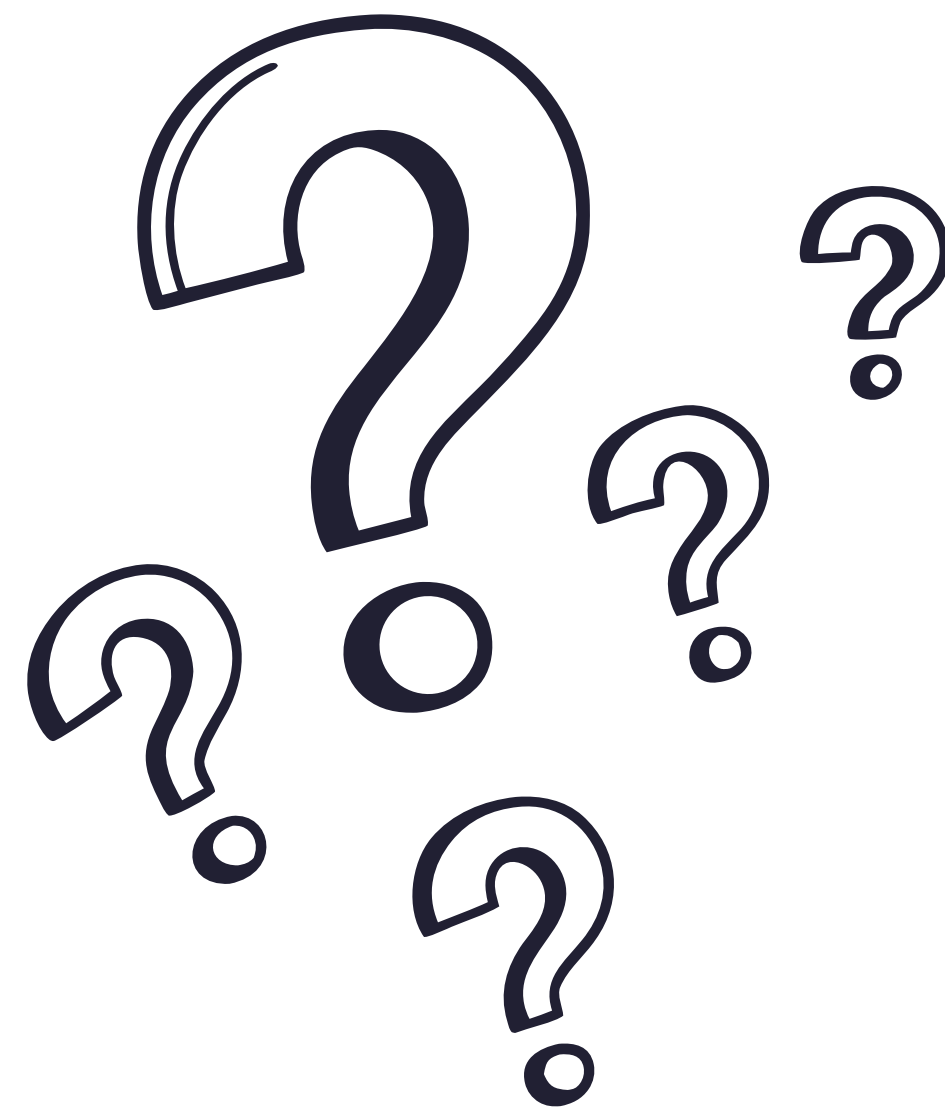
”

PRO ACTIF : porteurs de projets, d'expertise et d'idées

L'organisation de la CPTS facilite engagement et allège la coordination



ECHANGE / QUESTIONS



FAIRE VIVRE LES PROJETS

L'exemple du projet CASSIS

Dr Robert PAVLOVIC

médecin généraliste

administrateur CPTS au CA

porteur du projet CASSIS



Constats : raréfaction de l'offre de soins



- Urgences saturées
- Cabinet de médecine générale dans l'incapacité d'accueillir des nouveaux patients
- CMSI* répondant principalement aux soins de traumatisme et plus difficilement aux SNP
- Médecins partis à la retraite (8 en 1,5 ans)
- Dont 4 Jeunes médecins ayant déplanqués

→ Consequences evidentes et d'autres à évaluer

- Nombre croissant de patients, sans MT (12000), souffrant de pathologies chroniques
 - Difficultés à assurer les SNP sur le territoire.
- Frustration des médecins de ne pouvoir satisfaire la demande de soins
- Colère légitime des patients qui ont de plus en plus des difficultés à accéder aux soins

*Centre Médical de Soins Immediats





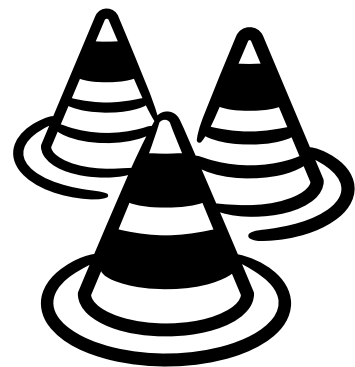
**MOBILISATION DES MEDECINS
ET DE LA CPTS**



**NECESSITE DE TROUVER UNE
SOLUTION POUR FAIRE FACE A
CETTE DEMANDE DE SOIN**

A l'initiative d'un groupe de médecins

*>> réflexions sur les possibilités de création d'un centre de soins
susceptible d'offrir des soins complémentaires <<<*



**Quelques obstacles
à surmonter**

- *Juridique*
- *Economique*
- *Représentativité auprès des tutelles*
- *temps*

***MAIS présentation du projet à la CPTS qui accepte immédiatement de le
soutenir et aider à sa réalisation.***



CONSTRUCTION : les grandes étapes

Rédaction du projet de soins

1

2

3

4

Cadre juridique: rattachement à une MSP (Scorbé Clairvaux)

Présentation aux tutelles par les médecins et la CPTS :

- du projet de soins
- du cadre juridique
- de la viabilité économique

Trouver un groupe de médecins volontaires pour réfléchir sur l'aspect organisationnel, puis assurer les consultations



MOBILISATION DES MEDECINS

- > Rencontre avec les médecins généralistes du territoire
- > Présentation du projet.
- > 10 médecins se portent volontaires pour constituer un COPIL

**MEDECINS
RECRUTES !!**



- >> 10 médecins volontaires
- >> Ayant accepté de travailler une à deux demi journées/mois sur leur temps de repos
- >> 10 consultations par demi journée
- >> pas d'indemnité
- >> activité libérale (CDOM et cabinet secondaire)



CREATION D'UN COPIL

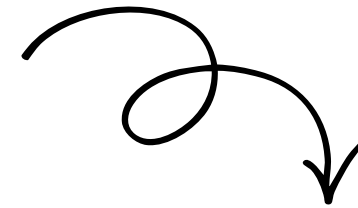
- > Réunions répétées au sein des locaux de la CPTS
- > Recrutement des médecins
- > Réflexion sur le modèle organisationnel
- > Sélection des critères d'accès
- > Rétribution des médecins
- > Trouver un lieux tiers pour l'exercice de l'activité



ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE CASSIS

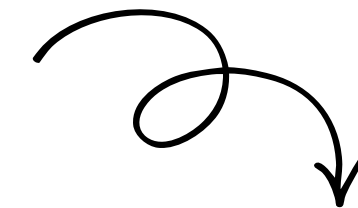


SECRETAIRE



IPA

- Mi temps
- MSP de Scorbé
- Information médicale : ordonnance, atcd, motifs de consultation



MG

Consultation médicale



QUI : population

Patients sans médecins traitants

Pathologies chroniques, pathologies multiples en ALD



COMMENT : mode d'accès

> Pas d'accès direct

> Remplir le formulaire d'accès en ligne sur le site de la CPTS :

>>> définir rapidement les patients ayant besoin de consulter

>>> avoir les coordonnées des patients.

>>> être contacté par la secrétaire du dispositifs qui propose un rdv



OU : tiers lieu

> MSP du territoire ayant perdu des MG

> des bureaux, salle et secretariat mis à disposition





Dispositif solidaire

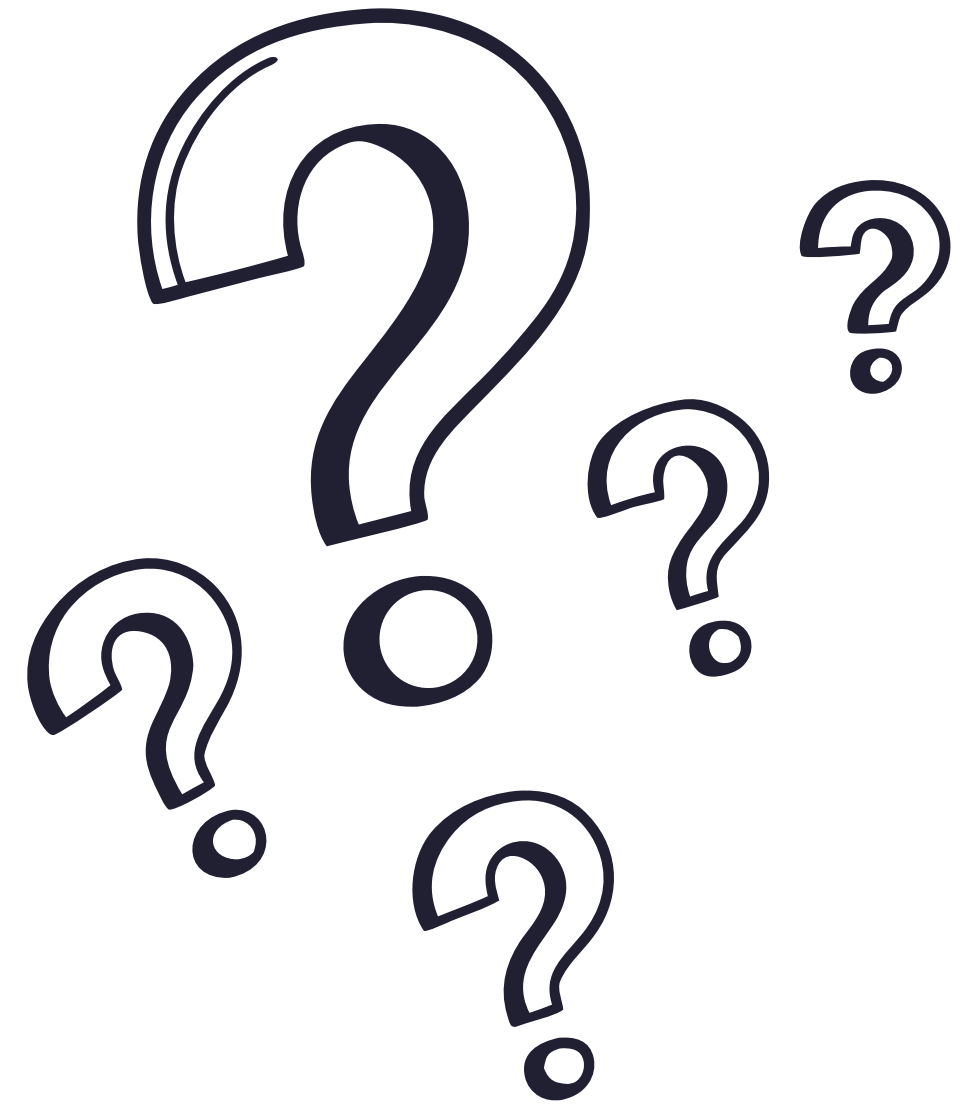


Un médecin près de chez vous

Pacte de lutte contre les déserts médicaux



ECHANGE / QUESTIONS



**MERCI DE VOTRE
ÉCOUTE !**

Martina, Robert, Kelly



Questionnaire de fin d'atelier



**CONNAITRE VOTRE DEGRÉ
DE MATURITÉ SUR LE SUJET**



**IDENTIFIER LES FREINS
RENCONTRÉS**



**PRIORISER LES BESOINS
D'ACCOMPAGNEMENTS**





Assemblée Générale
Agora Lib' 17h



Soirée Conviviale
19h30